

Rectorat

Service de presse et communication

n Faubourg du Lac 5a
n CP 3213
n CH-2001 Neuchâtel 1

Aux représentants des médias

COMMUNIQUE DE PRESSE

La BCN finance deux postes de professeur dans le domaine de la gestion du territoire à l'UniNE

Neuchâtel, le 18 février 2010. Ce matin, en présence de M. Philippe Gnaegi, conseiller d'Etat et chef du DECS, la rectrice de l'Université de Neuchâtel (UniNE), Mme Martine Rahier et le directeur général de la Banque cantonale neuchâteloise (BCN), M. Jean-Noël Duc, ont signé une convention aux termes de laquelle la BCN financera deux postes de professeur, durant quatre ans, l'une en droit et l'autre en géographie. Ce soutien de la BCN à la formation et à la recherche se monte à un million de francs. Il permettra à l'Université de Neuchâtel de créer un pôle de compétence interfacultaire unique en Suisse romande dans le domaine du territoire et de la gestion de ses ressources.

L'ajustement des territoires politiques et des cadres législatifs - souvent hérités du XIXe siècle - aux espaces pertinents pour la société et l'économie contemporaines, constitue aujourd'hui un défi majeur, en Suisse comme ailleurs. De nombreux débats publics, que ce soit sur les solutions à la crise financière, le réchauffement climatique ou sur les fusions de communes, en témoignent abondamment. Pour relever ce défi, il est indispensable de développer des collaborations entre le droit et la géographie. Les solutions en la matière ne peuvent en effet venir que de recherches interdisciplinaires et de personnes formées pour les développer et les mettre en œuvre.

Création d'un pôle de compétence interfacultaire

Afin de répondre à ces nouvelles exigences de la société, l'Université de Neuchâtel crée un pôle de compétence interfacultaire en aménagement, mobilité, urbanisme et environnement, en s'appuyant, notamment, sur la Faculté de droit et sur la Faculté des lettres et sciences humaines.

Pour compléter les capacités interdisciplinaires de ces facultés, un professeur assistant en géographie politique et un professeur extraordinaire (ou un directeur de recherche ou un professeur assistant selon le dossier des candidats) en droit seront engagés. Ces nouveaux postes seront financés par la BCN à raison de 250'000.- par an durant quatre ans, soit un montant total de 1'000'000.-.

En droit, les nouveaux enseignements et recherches porteront sur l'aménagement du territoire, la mobilité et l'urbanisme. En géographie, la création d'une chaire en géographie politique renforcera l'équipe professorale et permettra le développement d'enseignements et de recherches sur les territoires et les réseaux dans leurs relations avec les institutions politiques et les autres formes de pouvoir.

Ces enseignements et ces recherches viendront renforcer l'interface déjà existante entre les deux facultés dans le domaine des migrations et contribueront à profiler l'Université de Neuchâtel dans un domaine dont les enjeux sont aujourd'hui cruciaux pour nos sociétés: la gouvernance des territoires et des mobilités.

Indépendance de l'enseignement et de la recherche garantis

Le montant global mis à disposition par la BCN, soit un million, sera géré entièrement par l'Université de Neuchâtel. La rectrice de l'Université de Neuchâtel, Mme Martine Rahier, a indiqué que les nouveaux enseignants seront engagés selon les procédures habituelles de nomination et qu'ils seront recrutés cette année encore. Par ailleurs, elle a tenu à souligner que les principes de la liberté de la recherche et de l'enseignement seraient pleinement respectés.

Pour lever toute équivoque, le directeur de la BCN, M. Jean-Noël Duc, a précisé que son soutien financier ne conférerait à la Banque cantonale neuchâteloise aucun droit d'aucune sorte sur les éventuels résultats des recherches menées dans le cadre du pôle de compétence. La BCN, qui a déjà une longue expérience en matière de mécénat, innove en accordant pour la première fois une aide au démarrage pour un projet dans le domaine de la recherche et de l'enseignement universitaire.

Contact :

Martine Rahier, rectrice de l'Université de Neuchâtel, Tél. : 032 718 10 20
Giorgio Ardia, secrétaire général de la BCN, Tél: 032 723 62 20